

## Annexe

### Déclaration du « Tiers Secteur » de l'action sociale: Pour une stratégie d'inclusion sociale 2011 – 2020.

*Les organismes du Tiers Secteur de l'Action Sociale (TSAS), représentés par la plate-forme d'ONG de l'Action Sociale, la Plate-forme espagnole du Volontariat et du Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale dans l'État espagnol (EAPN – ES), réunis les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, lors de la Convention du Tiers Secteur de l'Action Sociale 2010 :*

#### NOUS DÉNONÇONS :

*L'inexécution par les États membres des objectifs élaborés dans la Stratégie de Lisbonne 2000-2010, notamment ceux ayant trait à l'éradication de la pauvreté.*

#### NOUS CONSTATONS :

*Que la crise économique actuelle a non seulement contribué à une augmentation alarmante des taux de chômage, mais a aussi eu pour conséquence principale une augmentation de la pauvreté dans notre pays. Cela se traduit par la détérioration des conditions de vie de nombreuses personnes qui se trouvaient déjà en situation d'exclusion et par l'apparition de phénomènes de précarisation sociale qui touchent de nouveaux groupes de population, les plaçant dans une position de vulnérabilité. De plus, tout indique que, si aucune mesure sérieuse n'est prise de manière urgente, cette tendance ne fera que s'aggraver de manière préoccupante.*

*Que les quinze années et plus de taux de croissance économique élevés que nous avons vécues dans notre pays, loin de réduire les taux de pauvreté, aussi bien relative que sévère, ont aussi aggravé les inégalités entre les secteurs les plus riches et les plus pauvres de la population. Aucun profit n'a donc été retiré de la plus grande période récente de prospérité économique qu'a connu notre pays afin de corriger les problèmes structurels à l'origine de l'exclusion et pour améliorer la distribution sociale de la richesse.*

*Que les mesures qui sont actuellement prises pour sortir de la crise, déterminées par la domination des marchés financiers et impliquant une réduction drastique des charges sociales, ne supposent pas uniquement un risque évident de perte de qualité de vie et de bien-être pour de nombreux citoyen-ne-s, mais comportent aussi une réduction des droits et conduisent à un accroissement de l'appauvrissement et des privations des personnes en situation de pauvreté, outre le fait d'être nuisibles à la reprise économique et financière.*

#### NOUS RAPPELONS :



*Que l'inégalité, la pauvreté et l'exclusion sociale ne détériorent pas seulement la qualité de notre démocratie, mais elles remettent aussi en question les valeurs et les principes sur lesquels elle se fonde. Ainsi, disposer d'une protection sociale appropriée, qui garantisse le bien-être et la dignité de toutes les personnes, est une aspiration à laquelle notre société ne saurait renoncer et qui acquiert encore plus d'importance, si cela est possible, en temps de crise.*

*Que les pouvoirs publics sont tenus de garantir de manière effective les droits fondamentaux de toutes les personnes. Parmi ces droits, nous comptons celui de vivre dignement, ce qui requiert des revenus et des services suffisants pour pouvoir vivre correctement et une protection qui permette d'avoir des perspectives de vie et la capacité de prendre des décisions librement et en toute autonomie.*

*Que l'inégalité est devenue la caractéristique principale d'une économie instable et condamnée à long terme au niveau global. Le développement économique n'a de sens que s'il est au service du bien-être des personnes. C'est pourquoi, il est indispensable de soutenir une croissance plus juste, en recherchant le bien-être à l'aide de facteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux. Ces facteurs doivent être prioritaires en termes de revenus mais surtout en termes de redistribution des richesses. L'accent doit également être mis sur les activités réalisées hors marché et sur des aspects non économiques tels que l'éducation, la santé, la qualité de la démocratie, la sécurité ou l'environnement.*

*Qu'une société dans laquelle non seulement les inégalités s'aggravent, mais aussi dans laquelle des groupes de personnes, pour la plupart des enfants et des jeunes, ne disposent pas des ressources indispensables pour vivre dignement, est économiquement inviable, démocratiquement injuste et socialement immorale.*

*Que le rôle du Tiers Secteur de l'Action Sociale (TSAS) est fondamental pour mitiger les aspects les plus négatifs de la crise sur les groupes les plus vulnérables. En outre, le Tiers Secteur peut jouer un rôle essentiel, non seulement pour le maintien et le développement de la cohésion sociale, mais aussi pour permettre une reprise durable, à condition que ses potentialités et sa valeur ajoutée soient mises à profit de manière appropriée.*

#### **NOUS APPELONS :**

*À l'adoption d'un Pacte d'État pour l'Inclusion Sociale pour les dix prochaines années, prévoyant l'engagement de l'ensemble des administrations et l'implication active des acteurs sociaux, notamment le Tiers Secteur, en vue de renforcer son rôle d'agent social. Ce Pacte d'État, qui doit être dirigé par l'Administration Centrale, requiert un large niveau de consensus social et politique et doit parvenir, comme objectif fondamental, à l'établissement d'un autre modèle de développement dans lequel les tendances structurelles créatrices d'exclusion seraient inversées.*

*Dans le cadre de la Stratégie de l'Union Européenne 2020, au développement de Plans d'Inclusion Sociale, aussi bien au niveau national qu'au niveau des communautés autonomes et des collectivités locales, allant au-delà des objectifs indiqués par celle-ci. Ces plans doivent induire une amélioration substantielle par rapport aux plans*

développés au cours de ces dix dernières années, il doivent être dotés d'objectifs clairs, disposer de ressources appropriées, de systèmes d'information et d'un suivi pertinent, ainsi que d'une implication adéquate des organisations sociales.

À l'effectivité, à la garantie et à l'approfondissement des droits sociaux de toutes les personnes, reconnus aussi bien dans le Traité de l'Union européenne que dans la Constitution espagnole et dans les statuts d'autonomie. A cette fin, il est proposé, au plus haut niveau de l'État et avec l'engagement de toutes les administrations, un accord pour l'inclusion sociale qui développe le droit général à l'inclusion et qui garantisse à toutes les personnes la couverture de leurs besoins essentiels et la fourniture des aides nécessaires à leur promotion. Cet accord devrait contenir les services minimums ou l'ensemble des services que les différentes administrations, en fonction de leurs compétences, sont tenues de définir et de garantir. Cet accord engage à l'élaboration de plans d'inclusion prévoyant des mesures spécifiques, des objectifs quantifiables et des ressources appropriées, en tenant compte des besoins et des caractéristiques de chaque territoire.

Dans le cadre de l'Année Européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale, à un engagement public qui se traduise par une volonté claire et décidée des institutions pour éradiquer la pauvreté dans les dix prochaines années, au moins dans ses formes extrêmes, ainsi que de parvenir à une réduction substantielle des inégalités, de la précarité et de la vulnérabilité, en faisant du développement et du bien-être des personnes l'objectif essentiel des politiques économiques. Cet engagement doit se traduire par des objectifs clairs, des budgets suffisants et des systèmes de contrôle et de suivi adéquats.

À l'augmentation du pourcentage de budget social à 27 %, ce pour quoi il est indispensable de percevoir davantage, en suivant les principes constitutionnels de progressivité et d'égalité. Ceci implique l'élimination des fraudes patentées, notamment des personnes les moins solidaires, des systèmes d'imposition qui privilégient les capitaux élevés et la rationalisation des charges en fonction de critères de bien-être social.

#### **NOUS NOUS ENGAGEONS :**

À intensifier nos efforts et à œuvrer pour un modèle social plus juste, en défendant les droits des plus faibles et en dénonçant les situations d'injustice, de discrimination et de marginalisation, ainsi qu'en luttant de manière décidée pour la promotion de toutes les personnes, notamment de celles qui souffrent le plus de l'exclusion.

À collaborer étroitement avec l'ensemble des administrations publiques, ainsi qu'avec tous les acteurs économiques et sociaux, en participant activement aux politiques d'inclusion, aussi bien à leur conception qu'à leur exécution, leur suivi et leur évaluation, en apportant toutes les potentialités et toutes les forces vives de nos entités et en renforçant notre rôle en tant qu'interlocuteur et agent social. De même, nous nous coresponsabilisons de l'élan, du suivi et de la défense des mesures issues du consensus avec le TSAS.

*À travailler de manière unie et coordonnée avec les entités du TSAS, aussi bien sur le plan national que sur le plan des communautés autonomes et des collectivités locales, en redoublant nos efforts de coordination et en mettant en marche les processus nécessaires pour que cette collaboration soit étroite, coordonnée et renforce le travail de chaque entité.*

*Nous sommes fermement convaincus qu'ainsi, nous pouvons mieux accomplir notre mission, puisque nous sommes mus par les mêmes valeurs, nous sommes impliqués dans les mêmes objectifs et nous pouvons mieux développer nos possibilités en tant qu'agent social.*